

**DÉLIBÉRATION N°2025-2026\_025**  
**de la commission de la formation et de la vie universitaire**  
**de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance du jeudi 04 décembre 2025

**16. UEL Préparation CAPES**

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20  Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0  Suffrages exprimés : 24  Pour : 24 Contre : 0
---	--

**VU** le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

**VU** les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur approuvent l'unité d'enseignement libre préparation CAPES.

Besançon, le 04 décembre 2025

Le Président de l'Université Marie et Louis  
Pasteur

Hugues DAUSSY



Annexe 16 : UEL préparation CAPES

Date de transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'université Marie et Louis Pasteur : 11/12/2025

Date de publication sur le site internet de l'université Marie et Louis Pasteur : 11/12/2025

<b>Intitulé de l'UEL</b>	<b>Préparation au Concours de recrutement de professeurs et conseillers principaux d'éducation du second degré</b>
<b>Responsable de l'UEL</b>	Matthieu Laugier / Lucas Profillet
<b>Email du responsable de l'UEL</b>	matthieu.laugier@univ-fcomte.fr / lucas.profillet@univ-fcomte.fr
<b>Public visé</b>	Etudiants de Licence 3
<b>Accès</b>	Sur inscription <b>via adullact</b>
<b>Prérequis</b>	Avoir comme projet professionnel de devenir Professeur du second degré.
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL</b>	Semestres x pairs                      impairs
<b>Lieu où se déroule l'UEL</b>	<b>Sur les Campus de Besançon (La Bouloie et Centre-Ville)</b>
<b>Horaires de l'UEL – indiquer le jour + le créneau</b>	Selon planning Licences 3 (créneaux libres mutualisés).
<b>OBJECTIFS</b>	Préparation à la seconde épreuve d'admission des concours du second degré
<b>Descriptif du contenu</b>	Les cours seront structurés en deux parties : des contenus communs à l'ensemble des parcours de licence (20h) et des contenus spécifiques à chaque champ disciplinaire (14h)



Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
26		34		60
<b>Déroulement / Organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Partie commune à l'ensemble des parcours de licence (20h)</b> <u>Objectif</u> : S'approprier le contexte d'exercice (principes, enjeux, missions) du métier d'enseignant. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Thématique 1 : Droits et obligations du fonctionnaire (4h)</li> <li>- Thématique 2 : Appréhension des valeurs de la République, dont la laïcité (4h)</li> <li>- Thématique 3 : Lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité (4h)</li> <li>- Thématique 4 : Comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique dans le contexte professionnel (4h)</li> <li>- Thématique 5 : Appréhender l'épanouissement de l'élève adolescent dans toutes ses dimensions (4h)</li> </ul> </li> <li>• <b>Partie spécifique à chaque champ disciplinaire (14h)</b> <u>Objectifs</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se projeter dans le métier de professeur</li> <li>- Se préparer à l'oral en réinvestissant les contenus de la partie commune dans le cadre de situations liées à la discipline à enseigner</li> </ul> <u>Contenus</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire un exposé oral présentant sa motivation à devenir professeur et des éléments de son parcours et des expériences qui ont conduit les candidats à se présenter au concours.</li> <li>- Questionnement sur le contexte d'exercice à partir de mises en situation professionnelle disciplinaires.</li> </ul> </li> </ul>			

<p><b>Modalités de contrôle des connaissances et des connaissances</b> <i>Indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), Contrôle terminal ou contrôle continu, la durée de l'épreuve et le coefficient</i></p>	<p>Evaluation formative au cours du semestre.</p>
<p><b>Modalités de validation –</b> rappel des principes généraux <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.2 points bonus maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois sur la moyenne de l'année. Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus, sauf les doctorants et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie). L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>6 ECTS Assiduité à l'UEL + participation aux épreuves formatives Inscription sur le Supplément au Diplôme.</p>

L'UEL décrite ci-dessus :

X Est une Unité d'Enseignement Libre indépendante

Est une Unité d'Enseignement Libre qui prend appui sur unité d'enseignement d'une maquette : préciser

<b>Les responsables de l'UEL</b>	
<b>NOM : Matthieu LAUGIER et Lucas PROFILLET</b>	
<b>Date: 7/11/2025</b>	<b>Signatures:</b> 
<b>Vu le Directeur de la Composante</b>	
<b>NOM : Muyard Frédéric</b>	
<b>Date: 7/11/2025</b>	<b>Signature:</b> 
<b>Vu BES (avant le passage en CFVU)</b>	
<b>NOM</b>	
<b>Date:</b>	<b>Signature:</b>